



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des Territoires**

## **DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE**

### **BASSIN DE LA MAINE**

#### **AVIS AUX USAGERS**

### **Rivière : LA SARTHE - LA MAYENNE**

#### **Référence : Avis\_DDT49-2024- 040 -Sarthe-Mayenne**

Les usagers du bassin de la Maine sont informés qu'une battue aux sangliers sera organisée sur le site de la Tournerie sur la commune d'Angers

**Date et horaire : Dimanche 28 avril 2024 de 8 h à 13 h**

La navigation sera interrompue pendant le déroulement de la battue sur la Sarthe entre le Pont de Segré et la Vieille-Maine.

Un dispositif interdisant le passage sur la zone de battue sera mis en place.  
Un chenal de navigation sera maintenu et matérialisé en rive droite permettant l'accès à la Mayenne depuis la Maine.

La navigation s'effectuera sous le contrôle et la responsabilité des organisateurs qui assureront la sécurité et la régulation.

Les usagers de la voie d'eau devront réduire leur vitesse aux abords de la zone concernée et faire preuve d'une vigilance particulière.

À Angers, le 25 avril 2024  
Pour le Préfet et par délégation  
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN